



since 1894 by
**STOOPEN
& meeûs**

RÈGLEMENT DU CONCOURS FACEBOOK/INSTAGRAM : ConQrete®

Stopen & Meeûs S.A./N.V. Van Praetstraat 22, 2660 Hoboken. BE450 824 623
www.stopen-meeus.com

30 avril 2021

Règlement du concours ConQrete, Stopen & Meeûs S.A./N.V.

Les conditions et règles applicables dans le cadre du concours figurent ci-dessous.
La participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle dudit règlement.

1. Organisation

Stopen & Meeûs S.A./N.V. organise un concours ayant ConQrete pour thème sur ses pages Instagram et Facebook, soit <https://www.instagram.com/stopenmeeus/> et <https://www.facebook.com/StopenMeeusNV>.

Ledit concours n'est pas parrainé, approuvé ou organisé par Facebook ou Instagram.

2. Généralités

Le présent règlement du concours peut être obtenu sur demande écrite adressée à info@stopen-meeus.com ou via le site Internet <http://www.stopen-meeus.com/wedstrijdreglement/>.¹

Stopen & Meeûs peut à tout moment apporter des modifications audit règlement en le mentionnant sur son site Internet ou sa page Facebook/Instagram <https://www.instagram.com/stopenmeeus/> et <https://www.facebook.com/StopenMeeusNV>

Stopen & Meeûs statuera sur tout litige ne pouvant être réglé dans le cadre dudit règlement du concours. Cette décision ne pourra en aucun cas être contestée par les participants. Le concours ou le présent règlement du concours ne fera l'objet d'aucune correspondance ou de communication d'autre sorte.

3. Participation

Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de 18 ans au moins, domiciliées en Belgique et disposant d'un compte Facebook ou Instagram.

Le concours a lieu exclusivement sur les pages Facebook et Instagram de Stopen & Meeûs : <https://www.instagram.com/stopenmeeus/> et <https://www.facebook.com/StopenMeeusNV>. Toutes les autres formes de participation sont exclues.

Le concours n'est lié à aucune obligation d'achat.

¹ Règlement du concours Facebook/Instagram Stopen & Meeûs – ConQrete – 30 avril 2021

Chaque participant peut participer plusieurs fois au concours, mais ne peut remporter qu'un seul prix.

Stoopen & Meeûs peut refuser une participation au concours à tout moment sans devoir donner d'explication ou indiquer de motif à cet effet.

4. Exclusion de participation

Les membres du personnel de Stoopen & Meeûs ou des entreprises impliquées dans l'organisation du concours, directement ou indirectement, ainsi que tous les membres du ménage (personnes habitant à la même adresse) ne peuvent pas participer au concours, directement ou indirectement.

S'ils participent néanmoins au concours, ils ne peuvent en aucun cas prétendre à un des prix.

Les participants qui ne respectent pas le règlement du concours peuvent être exclus sans avertissement ou déclaration. Toute tentative de fraude sera sanctionnée par une exclusion immédiate. Les participants exclus ne peuvent en aucun cas prétendre à un prix.

5. Durée du concours

Le concours débute le 30/04/2021 à 16:30 h CET et dure jusqu'au 07/05/2021 à 11 h 59 CET.

6. Modalités du concours

Le participant doit publier un commentaire positif sur la page Facebook ou Instagram dédiée et y taguez un(e) ami(e)/des amis.

Le participant doit également partager le message principal de la publication (ConQrete/concours) dans sa story.

Enfin, le participant doit aimer la page Facebook/Instagram officielle de Stoopen & Meeûs : <https://www.instagram.com/stoopenmeeus/> et <https://www.facebook.com/StoopenMeeusNV>.

Seules les participations répondant à toutes les conditions, complètes et introduites pendant la durée du concours par les participants, seront acceptées par Stoopen & Meeûs et entreront en ligne de compte pour désigner le(s) gagnant(s).

Stoopen & Meeûs se réserve le droit d'effacer les commentaires inappropriés sans notification ou déclaration.

7. Désignation des gagnants

Stoopen & Meeûs choisit les gagnants. Le gagnant sera désigné par un jury composé de membres du personnel et du management de Stoopen & Meeûs S.A./N.V.

Le participant qui a publié le plus chouette commentaire sur la publication Facebook ou Instagram dédiée et qui a respecté toutes les conditions liées au concours remportera le concours.

8. Le prix

Il y a au total deux (2) lots en jeu, composé de :

- 16 kg ConQrete
- 4 kg ConQrete
- 2 l Uniwall PrimerNF21
- 2 l Uniwall 1KPUMatt
- 0,4 kg Uniwall Wax Clear
- 1 plateau en trapèze 0,6 mm. 275/145 x 120 mm

Le prix ne peut faire l'objet d'aucune contestation ni être échangé contre un autre prix ou sa valeur en espèces. Le prix ne peut être cédé à un tiers.

9. Communication au gagnant

Le gagnant sera contacté via le compte Facebook/Instagram de Stoopen & Meeûs par le biais d'un message privé. Le gagnant sera prié d'envoyer son adresse de résidence et son adresse e-mail par message privé.

Le gagnant a 72 heures après le message de Stoopen & Meeûs pour accepter ou refuser le prix. Si le participant n'a pas répondu au message privé dans ce délai de 72 heures, Stoopen & Meeûs en déduira qu'il refuse le prix. Dans ce cas de figure, un nouveau gagnant sera désigné conformément au règlement du concours.

Le nom du gagnant sera connu au plus tard 15 jours après la fin de la durée du concours.

Aucune communication d'une autre manière ou via un(e) autre voie ou moyen au sujet du gagnant n'aura lieu. Les perdants ne recevront aucun message.

10. Droit d'auteur

Chaque participant respecte la législation sur les droits d'auteur, droits à l'image et autres droits de propriété intellectuelle.

11. Respect de la vie privée

Les informations et données à caractère personnel qui sont recueillies dans le cadre du concours seront exclusivement utilisées en interne dans le cadre du concours. Les données obtenues par Stoopen & Meeûs ne seront pas transmises à des tiers. Les données seront traitées dans le respect de la déclaration en matière de protection de la vie privée disponible sur notre site Internet : <http://www.stoopen-meeus.com/wp-content/uploads/2017/01/Privacy-verklaring-STOOPENMEEUS-def-1.pdf>

12. Garantie

Stoopen & Meeûs se réserve le droit de modifier à tout moment, en tout ou en partie, le concours, le règlement du concours et/ou le prix, de raccourcir ou prolonger la durée du concours. Le concours peut également être annulé si les circonstances le justifient.

Stoopen & Meeûs, les membres de son personnel ou les tiers impliqués ne peuvent en être tenus pour responsables. Les modifications seront uniquement annoncées par le biais de la page Facebook ou Instagram officielle de Stoopen & Meeûs :

<https://www.instagram.com/stoopenmeeus/> et

<https://www.facebook.com/StoopenMeeusNV>

En prenant part au concours, le participant accepte les limites d'Internet, le risque d'interruptions, l'absence de protection de certaines données, les risques de piratage informatique et d'éventuels virus sur le réseau. Stoopen & Meeûs ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des manquements techniques de quelque nature que ce soit ou des conséquences d'actes frauduleux comme du piratage informatique, de l'hameçonnage ou des pratiques similaires.

Stoopen & Meeûs ne peut être tenue pour responsable des éventuels dommages résultant de la participation au concours, l'attribution du prix, l'acceptation et l'utilisation de ce prix par le participant.

Les coquilles, fautes d'orthographe et typographiques ou autres du même ordre ne peuvent être invoquées pour obtenir un dédommagement ou faire naître une obligation dans le chef de Stoopen & Meeûs.

13. Droit et tribunal compétent

Le présent concours est régi par le droit belge.

Seuls les tribunaux d'Anvers sont compétents en cas de contestation.